

Compte rendu de la CAPA d'accès à la Hors Classe des Agrégés, 17/04/2014

La CAPA des Agrégés s'est réunie le 17 avril 2014 pour examiner les propositions rectoriales d'avancement à la hors classe (liste de 65 noms au total) qui seront transmises à la CAPN. Cette instance nationale se réunira du 24 au 26 juin 2014 et décidera des promotions.

- ✓ Nous avons d'abord rappelé les positions défendues par le SNES-FSU : la hors classe doit être une **possibilité supplémentaire de promotion pour tous les collègues ayant atteint le dernier échelon de la classe normale**. Dans cette perspective, l'accès à la hors-classe devrait, selon nous, être en priorité réservé aux enseignants ayant atteint le 11^{ème} échelon et, plus particulièrement, toucher ceux qui s'y trouvent depuis plusieurs années car ce sont eux qui bénéficient le plus de ce changement de grade : outre l'impact sur leur pension de retraite, ce sont les seuls qui en retirent un bénéfice indiciaire immédiat.
- ✓ Malgré quelques évolutions, la note de service 2014 conserve le **barème existant qui est, sur certains points, contestable** en accordant encore une trop large place au prétendu « mérite » dont nous connaissons tous le caractère subjectif. Ainsi, il est nécessaire d'avoir accédé soit au 11^{ème} soit au 10^{èmes} échelons au choix ou au grand choix pour prétendre bénéficier de points de « parcours de carrière ». Conséquence immédiate : sont privés de ces points ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont progressé qu'à l'ancienneté ou ont été reclassés directement au 11^{ème} échelon. Suite à nos interventions, plusieurs collègues ainsi pénalisés par le barème ont pu être inscrits.
- ✓ De même, les élus du SNES-FSU sont très attentifs à la façon dont la note de service est appliquée et, en particulier, à la manière dont **l'appréciation « exceptionnel »** (qui donne 90 points) est délivrée. Cette appréciation facilite l'accès à la HC si elle porte sur des collègues ayant de réelles chances de l'obtenir, c'est-à-dire ceux séjournant depuis plusieurs années dans le 11^{ème} échelon.
- ✓ Lors de la CAPA, une fois de plus, **seuls les élus du SNES et des autres syndicats de la FSU** ont tenu à rappeler leurs principes et sont intervenus à de nombreuses reprises pour dénoncer la politique rectorale, demander des explications sur les choix effectués et modifier, quand cela était possible, la liste transmise en CAPN en fonction de l'intérêt général des collègues.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires : **05 55 79 61 24** ou s3lim@sned.edu
Permanence Agrégés au SNES de Limoges le lundi de 9 à 12 h et le mardi de 14 à 17 heures.